

VÉRITÉ, RECONCILIATION, JUSTICE

« Personne ne pourra faire pression sur moi »



Par Rénovat Ndabashinze

24-01-2017

A mi-parcours de son mandat, certaines organisations des victimes de guerre accusent la Commission vérité réconciliation (CVR) d'être lente, incompetente et incomplète. Rencontre avec son président, Mgr Jean Louis Nahimana.



Mgr Jean Louis Nahimana

Que répondez-vous à ceux qui disent que vous ne remplissez pas convenablement votre mission ?

Je ne sais pas sur quel critère ils se basent pour nous juger. Il y a de quoi se poser des questions sur nos détracteurs. Nous traitons des dossiers sensibles où nous risquons de blesser des gens. Moi, je préfère être critiqué que de blesser les victimes et communiquer ce qui est essentiel au moment propice. On a

beaucoup à faire et je pense que trop de communications tuent la communication. Certaines organisations de la société civile comprennent majoritairement des victimes pouvant mélanger la passion et les émotions.

Dans notre travail, il faut avoir du sang-froid et ne pas mélanger l'état d'âme et nos missions. Des défis existent mais je considère notre travail comme un concert de musique où on trouve plusieurs voix. Chacun est appelé à jouer son rôle.

Nous sommes confiants que nous allons atteindre les résultats attendus. Il y en a qui voulaient qu'on travaille selon leur orientation. Personne ne pourra faire pression sur moi qui qu'il soit. Et d'ailleurs, nous sommes vaccinés pour ça. Ce que nous n'avons pas encore fait, c'est par manque de moyens. Mais s'il faut juger la responsabilité des uns et des autres, qu'ils attendent la fin du processus.

Quel bilan faites-vous deux ans après le début de vos travaux ?

Par rapport à notre plan stratégique, nous avons déjà fait beaucoup de choses. Nous sommes déjà dans la phase de **déposition** qui constitue la base même de notre travail. Il faut d'abord constituer une base de données. Nous voulons travailler à partir des faits réels, car par rapport à notre passé douloureux, chacun a des idéologies et cherche à tirer de son côté.

Nous avons alors décidé d'abord de faire le constat, de savoir ce qui s'est passé réellement. Et cela indépendamment de l'ethnie des victimes. Aujourd'hui, nous sommes en train de rassembler les données et la loi ne nous demande pas d'être exhaustifs. Ce qui nous intéresse, c'est de reproduire la photo, avoir un échantillon à partir duquel les spécialistes vont nous aider à comprendre ce passé.

Nous essayons de créer un espace, aux victimes, aux témoins, pour qu'ils viennent nous faire le récit de leur souffrance.

N'ayant pas suffisamment assez de moyens, nous avons décidé de commencer ce travail nous-mêmes, province par province. Jusqu'en décembre, nous avons travaillé dans la mairie de Bujumbura.

Quelle est la situation en Mairie de Bujumbura ?

Nous nous sommes divisés en trois équipes, conformément aux trois communes. Les gens ne répondent pas au même rythme. Ce qui se comprend parce que tous les quartiers n'ont pas souffert de la même façon. Une grande affluence s'observe à Muha. On a déjà plus de 200 dépositions tandis qu'à Ntakangwa, nous avons déjà enregistré plus de 100 dépositions. A Mukaza, il y a une faible affluence, à l'exception de Buyenzi où il existerait trois fosses communes.

De notre côté, nous sommes tranquilles à voir le temps qui nous reste. Nous comptons avec cette année, organiser le travail avec

le concours des organisations de la société civile. Car c'est un travail de tous les Burundais et pas l'apanage des seuls onze commissaires. Par ailleurs, une plateforme de la société civile est déjà mise en place.

Quels sont les défis rencontrés ?

Beaucoup. La loi prévoyait onze membres commissaires. Mais, deux pour des raisons personnelles ont été contraints de quitter la commission : il s'agit de Père Désiré Yamuremye et Didace Kiganahe. Nous attendons leur remplacement. Heureusement, nous avons encore le quorum parce que la loi prévoit que les décisions se prennent à 2/3 des voix. Mais si cette hémorragie continue, il y a risque de perdre ce quorum et un blocage de tout le travail de la commission.

Nous sommes toujours en train de faire le plaidoyer pour la mise en place du Conseil consultatif international qui est aussi une commission sine qua non pour la crédibilité du travail de la CVR.

Comment se présente la situation financière à la CVR ?

Le budget que nous avons prévu n'est pas encore là. Le budget octroyé par le gouvernement nous permet de fonctionner difficilement. La CVR comptait aussi sur l'apport de la Communauté internationale. Mais les relations entre notre pays et cette communauté fait que cette dernière n'a pas fait flamme à financer les activités de la CVR.

Sur les quatre ans, le budget avoisine 13 millions de dollars. Et actuellement, nous n'avons reçu qu'environ 20%. Le manque d'antennes provinciales et communales freine un peu la rapidité de notre travail.

Votre message aux Burundais ?

La CVR, c'est le travail de tous les Burundais. Qu'ils viennent mettre au grand jour le récit de ce qu'ils ont vécu. S'ils nous cachent ce qu'ils ont fait, ça ne sera pas notre responsabilité.

Et aux politiciens ?

Je leur demande de ne pas politiser notre travail. Elle est là pour tous les Burundais, pas pour une partie. Nous sommes ici pour amener les uns et les autres à reconnaître la souffrance des autres. Je leur demande de faire un sursaut de conscience, de mettre en exergue la souffrance des Burundais et éviter que des choses pareilles ne se répètent. Nous avons une grande dette aux victimes du passé, aux oubliés de l'histoire, aux disparus et le devoir de les réhabiliter. Si nous ne le faisons pas, ça reste une malédiction pour ce pays.

Si nous sommes en train de payer les pots cassés à cause de la mauvaise gestion du passé de nos aînés, de nos parents, nous n'avons pas le droit de léguer la même situation aux jeunes générations.